15 juin 2020

Situation en Norvège

- Au 15 juin, le nombre de cas est de 8 631, contre 8 606 le 12 juin (+ 25 cas).
- 242 décès ont été enregistrés. L'âge moyen des personnes décédées est de 82 ans. 55% sont des hommes.
- 18 personnes sont hospitalisées (légère hausse), dont 4 qui sont en soins intensifs (stable).
- L'âge moyen des personnes en soins intensifs est de 62 ans. 74% de ces personnes sont des hommes.
- Sur les 8 631 cas, 2 764 sont d'Oslo, 2 340 sont de la région de Viken, 884 du Vestland, 535 du Trøndelag, 512 de la région d'Innlandet, 441 du Rogaland, 343 de la région d'Agder, 291 du Telemark et Vestfold, 252 du Troms et Finnmark, 147 du Møre et Romsdal, et 122 du Nordland.
- L'âge moyen des personnes infectées est de 46 ans. 50% sont des hommes.
- 285 867 personnes ont été testées.

Domaine sanitaire

- FHI (Institut norvégien de santé publique) est dans l'obligation de suspendre temporairement l'utilisation de l'application de géolocalisation « Smittestopp » suite à un avertissement de l'Inspection des données informatiques (Datatilsynet). Celle-ci estime que la collecte actuelle des données personnelles ne respecte pas les règles de confidentialité. FHI regrette devoir supprimer les données et suspendre temporairement la collecte, et précise que cela pourrait avoir un impact négatif sur la propagation du virus en Norvège. « Smittestopp » a été téléchargé à 1,6 millions de reprises et compte actuellement 600 000 utilisateurs actifs.
- Avec le retour des beaux jours, FHI s'inquiète d'une augmentation du taux de contamination dans le pays et une lassitude de la population à suivre les règles de distanciation sociale et d'hygiène. FHI se prépare à des nouveaux foyers de contamination durant l'été dans certaines régions et lieux de villégiature comme Oslo, Bergen, les îles Lofoten et la côte Sud.
- A l'instar de la compagnie aérienne SAS, Norwegian imposera à partir du 17 juin le port du masque sur ses vols. Les passagers doivent eux-mêmes se doter d'un masque.

Assouplissements des mesures restrectives

• A la suite des nouvelles consignes de voyages présentées le 12 juin par le gouvernement norvégien, et qui excluent à ce stade les voyages d'agrément vers la quasi-totalité des régions suédoises, aussi bien les maires suédois des communes frontalières et les propriétaires norvégiens de résidences secondaires en Suède expriment leur déception. Les autorités de l'île de Gotland, seule région suédoise où les Norvégiens sont autorisés à se rendre, souhaitent ouvrir un vol direct entre la Norvège et l'île.

- La carte indiquant les régions ouvertes aux voyages d'agrément pour les Norvégiens sera mise à jour régulièrement tous les 14 jours. Le gouvernement indique que des restrictions et l'obligation de quarantaine pourront être réintroduites si la propagation du virus augmente dans certaines régions des pays nordiques.
- Alors que davantage de ressortissants EEE sont de nouveau autorisés à se rendre en Norvège, y compris tous les ascendants et descendants des ressortissants de l'UE/EEE rendant visite à un membre de leur famille travaillant ou résidant en Norvège, les autorités précisent que ces personnes doivent obligatoirement se placer en quarantaine pendant une période de 10 jours. (Voir aussi ce lien pour connaître les détails sur les personnes autorisées à se rendre actuellement en Norvège: https://www.udi.no/en/about-the-corona-situation/eueaa-national-or-family-member/#link-18188)
- Le gouvernement autorise désormais des croisières au large de l'archipel du Svalbard pour des navires de maximum 250 passagers norvégiens et nordiques (à l'exception des navires suédois). En cas de contamination à bord, les navires seront autorisés à accoster à Tromsø, mais pas à Longyearbyen.
- Plusieurs grandes sociétés d'assurance en Norvège (notamment Eika, Fremtind, Frende et Gjensidige) proposent désormais des assurances voyage aux Norvégiens qui se rendent à l'étranger cet été, malgré les recommandations des autorités norvégiennes sur les voyages non-indispensables en dehors de la Norvège (sauf pour les pays nordiques), valables jusqu'au 20 août. Ces assurances ne couvriront cependant pas les situations liées à la Covid-19.
- Les centres aérés et colonies de vacances pour les jeunes de moins de 20 ans cet été seront exemptés de la règle de distance d'un mètre entre les personnes.

Domaine politique

• La confiance dans l'information donnée par le gouvernement baisse au fur et à mesure de l'assouplissement des mesures restrictives et de la réouverture de la société, montre un sondage effectué par Opinion. Moins de deux personnes sur trois déclarent faire confiance aux informations du gouvernement, et 47% indiquent se fier aux mesures économiques mises en place.

Domaine économique

• La compagnie aérienne Norwegian annoncera le 17 juin la reprise, au cours de l'été, de certaines de ses lignes vers des destinations européennes.

Un second point de situation ne sera envoyé que dans l'hypothèse de nouvelles mesures prises aujourd'hui ou l'annonce de nouvelles informations significatives.